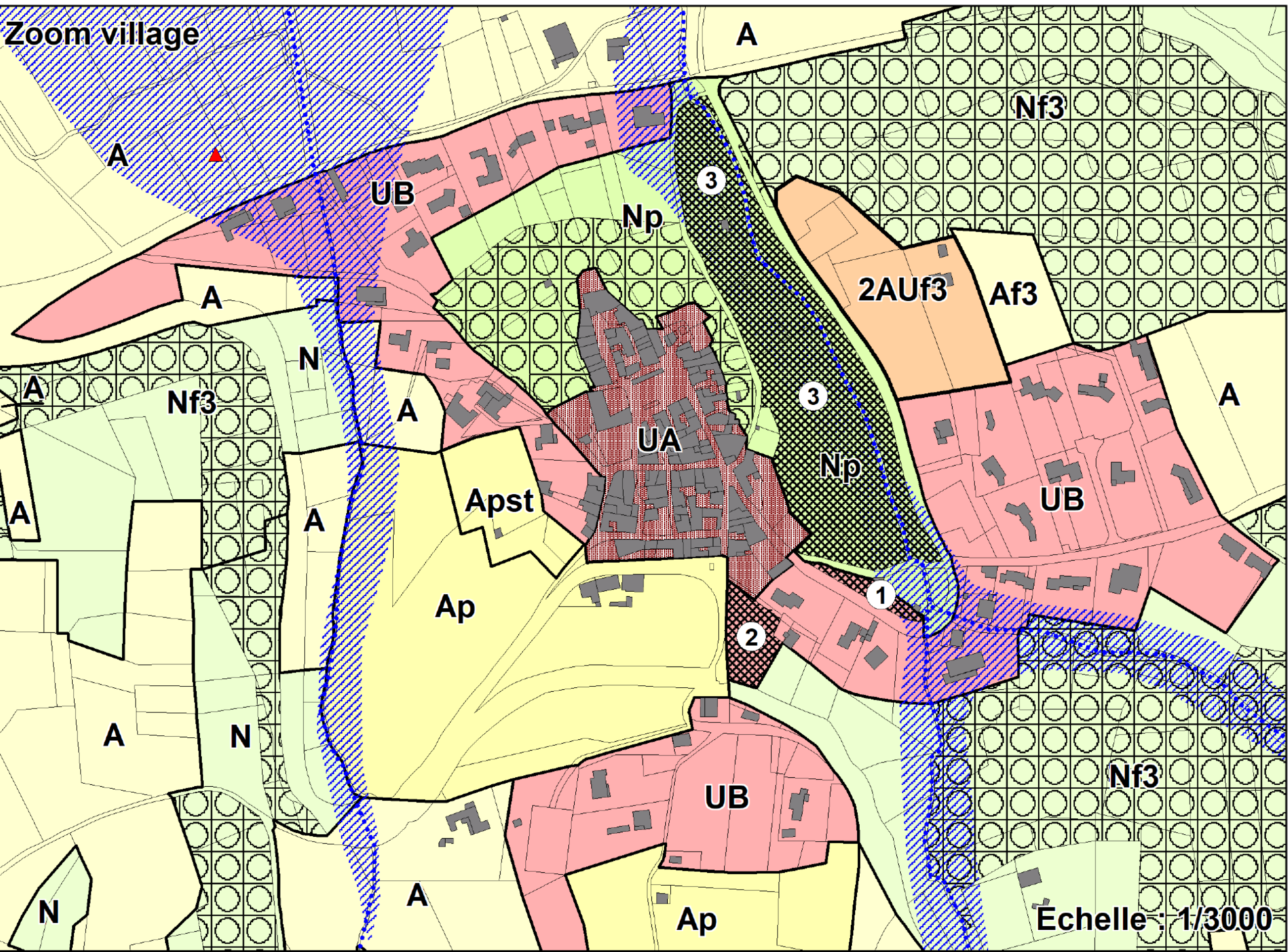
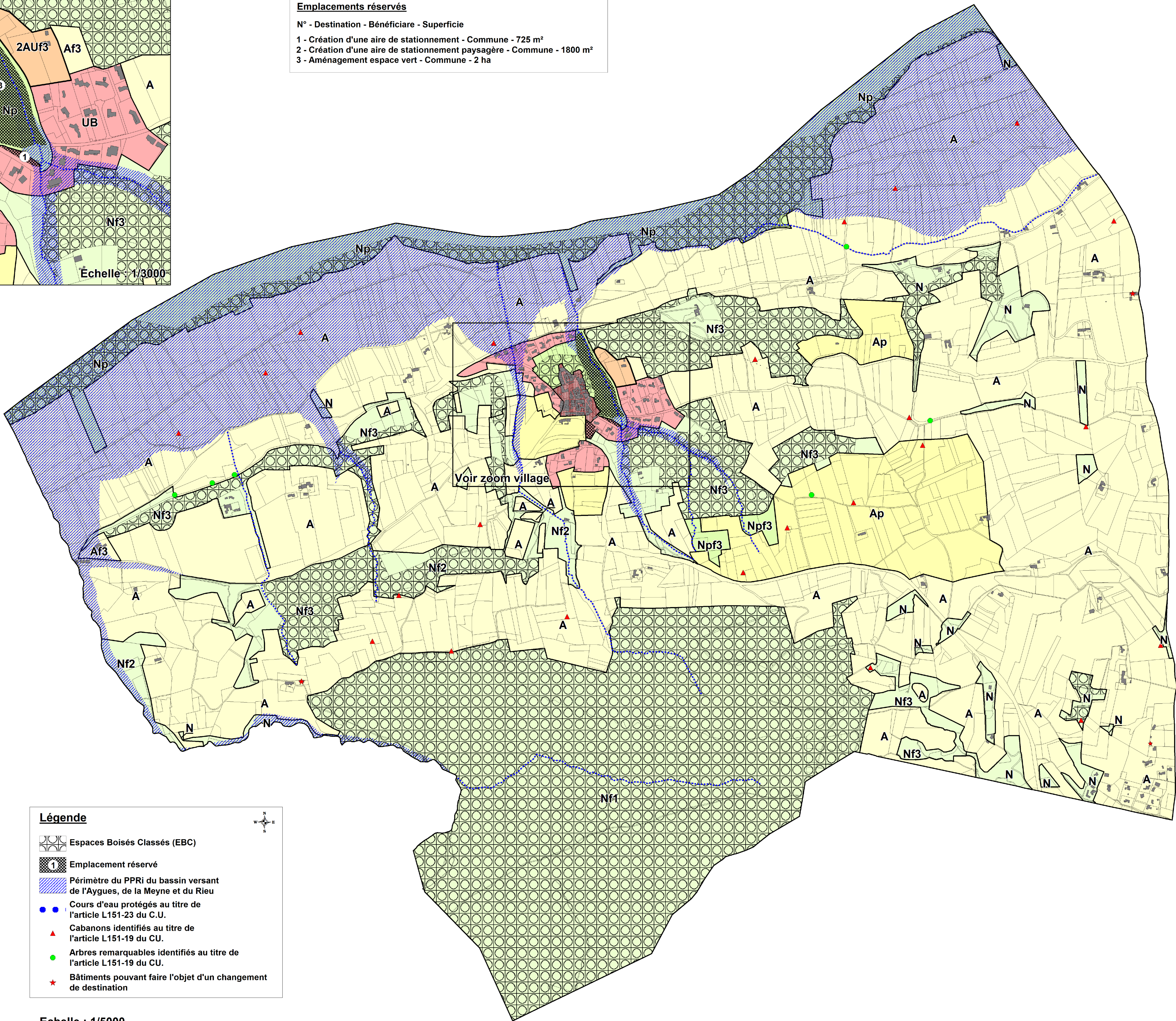




Emplacements réservés

N° - Destination - Bénéficiaire - Superficie

- 1 - Création d'une aire de stationnement - Commune - 725 m²
- 2 - Création d'une aire de stationnement paysagère - Commune - 1800 m²
- 3 - Aménagement espace vert - Commune - 2 ha



Légende

- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Emplacement réservé
- Périmètre du PPRi du bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu
- Cours d'eau protégés au titre de l'article L151-23 du C.U.
- Cabanons identifiés au titre de l'article L151-19 du CU.
- Arbres remarquables identifiés au titre de l'article L151-19 du CU.
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Échelle : 1/5000

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

BUISSON

2

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°2

ZONAGE

SOIHIA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

84

20/06/2023

20/06/2023